

SYMALIM SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE I'ILE DE MIRIBEL JONAGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

N°:

2021-039

OBJET:

Modification d'un représentant du Symalim au sein des instances de la ViaRhôna

Date de la convocation : Jeudi 23 septembre 2021

Secrétaire de Séance : Mme POMMAZ

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois du mois de septembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost en raison des mesures sanitaires et de distanciation physique.

Nombre de délégué·e·s : 30	Présent-e-s	: 17	en droits de vote	: 53,5
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs	: 2	en droits de vote	: 10
	Votant·e·s	: 19	en droits de vote	: 63,5

Liste des présent-e-s :

nombre de vote /délégué-e

5
5
5 +5
5
5
5
5
5
5
5
5
5
4
1,5
1,5
5,5

	MME TOMIC	
VILLEURBANNE	M. Brissard	4
	M. VERMEULIN	4
Decines-Charpieu	MME-FAUTRA	3
	M. ALLOIN (SUPPLEANT)	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3+5
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
Jons	MME.LE GREN	1
Neyron	M. VINCENT	1
Nievroz	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir :

M. Vieira à Mme Creuze Mme Dehan à M. Athanaze M. Gomez à M. Fischer Mme Grosperrin à M. Athanaze

Madame la Présidente expose,

Vu la délibération n°2020-051 en date du 16 octobre 2020 désignant les représentants du Symalim au sein des instances liées à la « ViaRhôna ».

Vu la démission formulée par Madame GOUST en tant que membre du bureau syndical et par la même de son mandat de vice-présidente.

Vu l'exposé de la Présidente, Et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Comité Syndical:

- DESIGNE Monsieur Gautier CHAPUIS en tant que représentant du Symalim au sein des instances liées à la « ViaRhona » en remplacement de Madame Victoire GOUST.
- DIT que les autres mentions de la délibération n° 2020-051 du 16 octobre 2020 demeurent inchangées.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

> La Présidente Catherine CREUZE 10 mg

> > 2/2